Achat d'une pelle à pneus et grappin pour le tri d'encombrants de déchèteries

EVOLIS 23

Auteur :

les Grandes Fougères
23300 Noth
Voir le site internet
Denis Mausset
denis.mausset@evolis23.fr

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

En septembre 2020 l'activité de tri des emballages ménagers recyclables est arrêtée au centre de tri de Noth. L'extension des consignes de tri sur les résines de plastique ne permettait pas d'envisager financièrement et techniquement une adaptation du centre de tri à ces nouvelles consignes. Une étude a été menée afin de trouver des solutions techniques de requalification du centre de tri. L'activité retenue porte sur le tri des caissons d'encombrants de déchèteries dont diverses fractions (polystyrène, plastiques durs, reliquats de ferraille, de bois, de cartons, ...) peuvent être orientées vers des filières de recyclage ou de traitement dédiées (hors incinération ou stockage). Le tri s'effectue par une pelle mécanique compacte équipée d'un grappin et un tri manuel ponctuel. Est également prévu l'achat d'un presse à polystyrène (PSE) afin de conditionner les PSE extraits.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

L'objectif est de rendre les apports d'encombrants en ISDND conformes aux modes de traitement hiérarchisés tels que définis au 2° "du II" de l'article L 541-1 du code de l'environnement en valorisant-recyclant les matières pouvant être extraites du gisement disposant d'une filière dédiée.

Résultats quantitatifs

Les quantités extraites représentent 7 % des quantités d'encombrants triées.

En nombre de trajets Noth (23) vers l'ISDND de traitement des encombrants, le gain en densité représente 5.7 trajets de transfert en FMA économisés en 3 mois.

La densité des semis de transfert FMA ont évolué de 11.1t en moyenne / 90 m^3 avant tri à 12.3t en moyenne/90m^3 après tri.

Avant tri, les transferts < 10t représentaient 24 % des transferts de janvier à avril 2022 contre 7 % du 31 mai au 1er septembre. La majorité des chargements d'encombrants transférés vers l'ISDND le premier trimestre étaient inférieure à 12 tonnes (67 %) avec un tmax de 14.30 t. La majorité des chargements d'encombrants transférés vers l'ISDND pendant les 3 mois de tri des encombrants est supérieure à 12

tonnes (60 %) avec un tmax de 16.04 t.

MISE EN OEUVRE

Description de l'action

L'action consiste à l'acquisition d'une pelle à pneus équipée d'un grappin, d'une capacité de levage d'une hauteur supérieure à 3 mètres sous pince, avec tourelle rotative; le matériel retenu est compact et particulièrement adapté aux espaces de travail réduits comme le centre de centre de tri de déchets de Noth. Cette pelle permet d'extraire les éléments recyclables-valorisables du gisement tels que les plastiques durs, les reliquats de ferrailles-métaux et de cartons.

L'achat de la presse à polystyrène prévue a été décalée afin d'établir la pertinence de l'investissement

. sur le constat réel du gisement capté

. sur le temps dévolu par un agent au conditionnement de cette matière

. sur les conditions de reprise et position géographique de divers repreneurs

Planning

Notification marché au prestataire fournisseur : 14 décembre 2021

Livraison de la pelle à pneus et grappin : 24 mai 2022

Début du tri : 1er juin 2022

Moyens humains

Un agent chauffeur de pelle a été recruté et affecté à cette seule mission. A noter que l'agent a été absent 4 semaines sur les 3 mois de tri des encombrants (congés + 1 semaine d'arrêt maladie).

Un stagiaire en réinsertion a été affecté à l'extraction manuelle de PSE, de plastiques durs, de recyclable ménagers et cartons pendant 15 j d'absence du chauffeur de pelle en août.

Moyens financiers

Investissement pelle : 148 000 € HT effectifs

Investissement presse à PSE : 35 175 € HT (non réalisé)

Aide Ademe : 29 600 €

Aide Région Nelle Aquitaine : 64 776.25 max (presse + pelle pneumatique à grappin)

Reste en autofinancement (dont achat de caissons, géobox et autres petits matériels)

Moyens techniques

Hors l'achat de la pelle mécanique, ont été aquis :

3 caissons de 35 m3 afin de stocker les plastiques, bois et ferrailes extraits

6 géobox pour stocker les ASL, recyclables ménagers et DEEE

1 support de sacs à PSE

Partenaires mobilisés

Région Nouvelle aquitaine

Ademe

Département Creuse

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Afin de réussir pleinement cette expérience, il serait nécessaire d'avoir la possibilité d'extraction de tous des DEA présents pour une orientation vers le prestataire de l'Eco-organisme: c'est la grande piste d'amélioration (pour rappel, 8 de nos 9 décheteries ne peuvent disposer d'une benne Eco mobilier par manque de place).

Evoluer sur l'acceptation de tous les films plastiques (dont colorés et blancs avec étiquettes) par un repreneur.

Difficultés rencontrées

. L'espace disponible dans l'ancien centre de tri ne permet pas de mettre en oeuvre des contenants pour toutes les matières ou déchets extraits; ceux-ci sont dans un premier temps posés au sol (ASL, DEEE par exemple)

. Des résidus de balayage d'une commune sont vidés dans la benne encombrants d'une déchèterie (seule solution possible sur ce secteur). Les encombrants sont potentiellement souillés.

. Les caissons d'encombrants étant ouverts en déchèterie, les déchets peuvent arriver détrempés en période très pluvieuse lors du vidage au centre de tri (mais rares périodes cet été ....)

.Pas d'exutoire spécifique pour les DEA présents et non extraits

---

Mots clés

VALORISATION MATIERE | RECYCLAGE DES DECHETS | CENTRE DE TRI | ZONE RURALE | COLLECTIVITES LOCALES | INVESTISSEMENT | DECHET ENCOMBRANT

Dernière actualisation

Octobre 2022

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Elodie FAURE

elodie.faure@ademe.fr

Direction régionale Nouvelle Aquitaine